

## **ROUGIER : cession effective d'un actif industriel au Gabon et redéploiement des activités**

ROUGIER GABON annonce la réalisation de la cession effective de son actif industriel de fabrication de contreplaqués d'Owendo (Gabon) accompagnée de la reprise totale des 188 salariés de l'usine.

Cette cession intervient après un exercice 2020 profondément affecté par la crise mondiale liée aux conséquences de la pandémie du COVID 19 avec des impacts sur l'ensemble des activités forestières, industrielles et commerciales de ROUGIER. Le règlement définitif de cette opération est intervenu le 8 octobre 2021.

L'exercice 2021 montre des signes encourageants de redressement, portés par le recentrage stratégique de ROUGIER et son développement sur l'exploitation durable et certifiée de forêts naturelles au Gabon et en République du Congo, ainsi que sur la commercialisation internationale de bois tropicaux africains.

Dans ce contexte, ROUGIER GABON enregistre au deuxième semestre une augmentation du niveau de sa production forestière certifiée FSC<sup>®</sup>, accompagnée d'une création d'emplois directs et indirects. Cette augmentation permet de développer au Gabon des contrats d'approvisionnement pluriannuels de grumes certifiées FSC<sup>®</sup> avec les industries de transformation du bois et bien sûr, le reprenneur de l'usine d'Owendo.

Au CONGO, MOKABI subit des freins à la normalisation de son activité face aux aléas et aux coûts actuels de la logistique maritime internationale.

ROUGIER AFRIQUE INTERNATIONAL accentue la commercialisation en Europe de contreplaqués okoumés certifiés FSC<sup>®</sup> produits au Gabon.

ROUGIER et ses filiales emploient aujourd'hui environ 1.300 personnes en Afrique et 9 personnes en France.

ROUGIER prévoit d'utiliser le produit net de la cession de l'usine d'Owendo principalement en désendettement bancaire et en financement de son besoin en fonds de roulement.

Par ailleurs, ROUGIER informe ses actionnaires d'une nouvelle prorogation au 31 décembre 2021 du délai de réunion de son Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, sollicitée et obtenue auprès du Tribunal de Commerce de Niort par une ordonnance en date du 21 mai 2021. La société devrait donc communiquer sur ses comptes de l'exercice 2019 avant le 31 décembre 2021.

### **Cotation des actions**

Comme indiqué dans le communiqué du 14 décembre 2020, la cotation des actions ROUGIER, admises aux négociations sur Euronext Growth Paris, demeure en l'état suspendue et la reprise de la cotation n'est pas envisagée avant l'approbation des comptes annuels 2019

**A propos de ROUGIER**

*Fondé en 1923, le Groupe ROUGIER est un acteur de référence des bois tropicaux certifiés africains. Il opère dans l'exploitation de forêts naturelles en Afrique Centrale, dans la transformation industrielle et dans le commerce international.*

*Isin : FR0000037640 – ALRGR*

*[www.rougier.fr](http://www.rougier.fr)*

**Contact**

Cyril Combe

[rougier@calyptus.net](mailto:rougier@calyptus.net) - Tél. : +33 (0)1 53 65 68 68